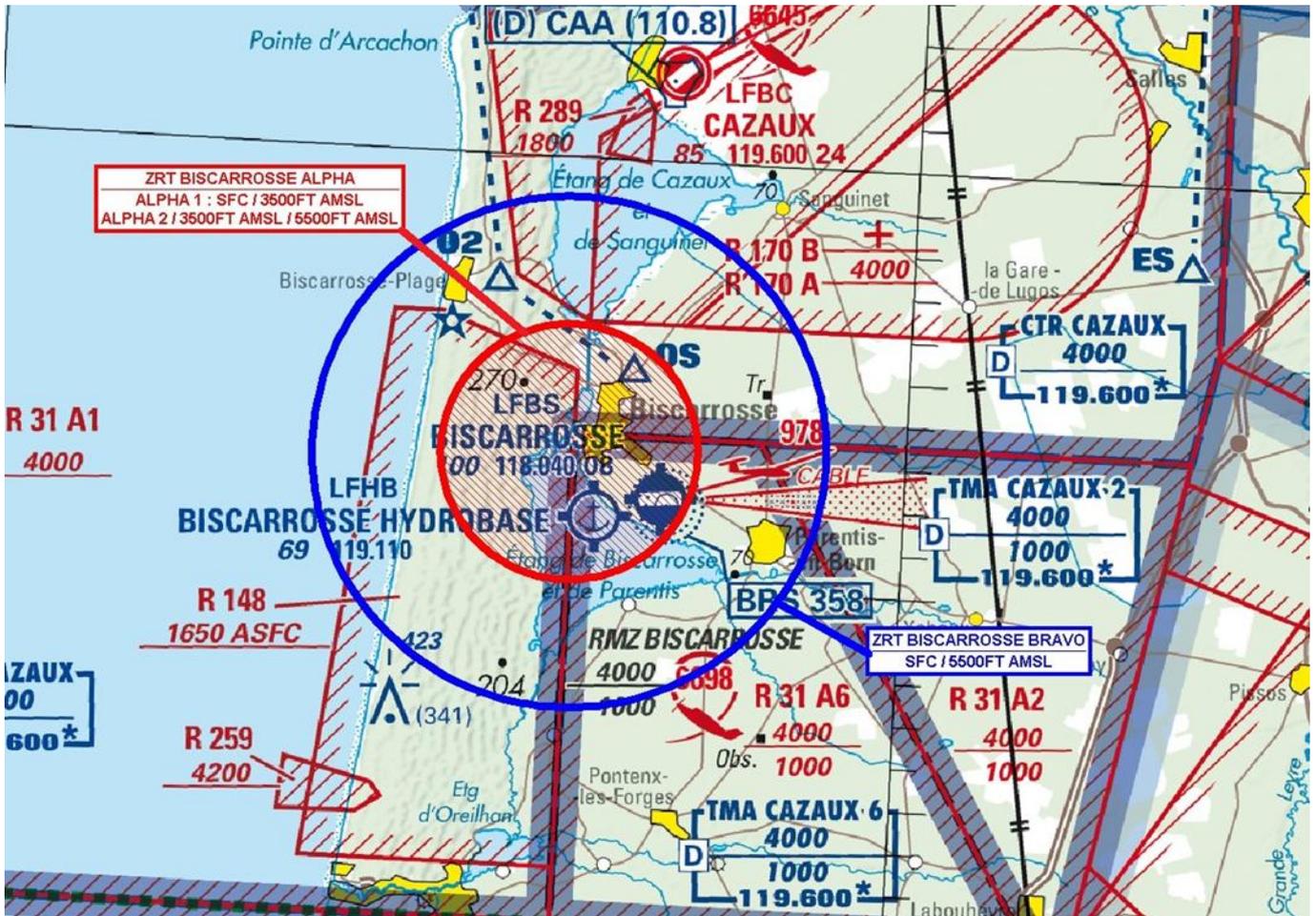


Objet : Création de trois Zones Réglementées Temporaires (ZRT) à Biscarrosse dans le cadre d'une manifestation aérienne

En vigueur : Du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin 2025

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB – AD : Biscarrosse Parentis LFBS, Biscarrosse hydrobase LFHB

ZRT BISCARROSSE ALPHA 1, ALPHA 2 et BRAVO



Extrait carte IGN 1/500 000 OACI - Edition 2025

ACTIVITÉ

Manifestation aérienne et entraînements associés

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT BISCARROSSE ALPHA 1 et 2 activables :

29 mai : 1130-1730 (entraînement)
30 mai : 0730-2015 (entraînement)
31 mai : 1130-2015 (manifestation aérienne)
01 juin : 1130-1730 (manifestation aérienne)

ZRT BISCARROSSE BRAVO activable :

30 mai : 0830-1730 (entraînement)
31 mai, 01 juin : 1130-1730 (manifestation aérienne)

INFORMATION DES USAGERS**Activité réelle connue de :**

AQUITAINE INFO : 120.575 MHz
 BISCARROSSE TWR (HOR ATS) : 118.040 MHz
 CAZAUX APP (HOR ATS) : 119.600 MHz

GESTIONNAIRE

Directeur des vols

STATUT

Zones réglementées qui se substituent aux portions d'espaces aériens avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION**CAG / CAM** : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant aux entraînements ou à la manifestation aérienne
- Les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le directeur des vols, ou contact radio avec AQUITAINE APP, AQUITAINE INFO, CAZAUX APP ou BISCARROSSE TWR qui assureront la coordination avec le directeur des vols.

SERVICES RENDUS

CAM et CAG : Information de vol et alerte

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES**ZRT BISCARROSSE ALPHA**Limites latérales :

cercle de 3 NM de rayon centré sur
 44°23'05" N, 001°10'58" W

Limites verticales :

ALPHA 1 : SFC / 3500 FT AMSL
ALPHA 2 : 3500 FT AMSL / 5500 FT AMSL

ZRT BISCARROSSE BRAVOLimites latérales :

cercle de 6 NM de rayon centré sur
 44°23'05" N, 001°10'58" W

Limites verticales :

SFC / 5500 FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Toutes les activités aériennes légères, sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

ORGANISME A CONTACTER**Direction des vols :**

Téléphone : 06.10.02.61.98 et 06.65.56.73.93